



Sur la charité VIII

Ste Marie Eugénie de Jésus

Quoique nous ayons déjà dit dans la dernière instruction que nous devons faire taire tout attrait naturel, je vais encore m'arrêter à cette parole de notre Règle : « Que toute affection particulière disparaisse... »

Oui, mes sœurs, quelque dur que cela puisse nous sembler, il faut cependant avouer une fois pour toutes que le but de ces petites attractions naturelles et particulières n'est jamais autre chose que le cher soi-même. Mais elles sont confirmées, direz-vous, par l'exemple de Notre-Seigneur lui-même ? Sans doute, mais si la pureté, l'amour tendre avaient fait de saint Jean le disciple Bien-Aimé du Sauveur, croyez-vous que parce qu'il était le disciple que Notre-Seigneur aimait, il eût besoin d'être toujours avec son divin Maître, de lui parler seul ? L'empêchait-il d'être tout à tous, au plus misérable pécheur aussi bien qu'à ceux qui lui étaient le plus agréables ? Autrement Notre-Seigneur aurait-il pu fonder une société dont le but est de procurer la gloire de Dieu et le salut du prochain ?

Ne croyez-vous pas au contraire que ceux pour lesquels Il avait le plus de préférence, il les donnait tout à tous dans la suite, par exemple, sainte Catherine de Sienne. Après qu'elle ait vécu pendant trois ans dans la solitude et le silence, absorbée en Dieu, comblée de ses faveurs, Notre-Seigneur lui ordonna d'aller parmi le monde. Comme elle pleurait beaucoup et qu'il lui coûtait de quitter sa retraite, elle comprit que Notre-Seigneur ne serait jamais satisfait jusqu'à ce qu'elle eût contribué au salut des âmes. C'est ainsi qu'il doit en être pour nous.

Si une supérieure, une maîtresse des novices a quelque préférence, elle doit se servir de ce sentiment pour inspirer à ses filles plus de générosité et d'amour du sacrifice. Si vous aimez plus une sœur qu'une autre vous reconnaîtrez facilement si cet amour vient de l'amour-propre ou s'il a sa source en Dieu lorsque, après avoir passé quelques heures avec elle, vous vous sentez plus enflammée dans le service de Notre-Seigneur, prête à vous détacher de tout, de cette personne même pour aller en mission, plus prompte à vous vaincre, etc.

Et ce doit être là le fruit de l'union d'une communauté, car il est à remarquer que dans tous les ordres dans lesquels la division s'introduit, il y a moins de pouvoir pour faire le bien, moins d'esprit de sacrifice. Et cela se comprend, chacun cherchant son propre plaisir, son intérêt propre.

Je crois vous avoir déjà signalé quelques-uns des manquements qu'on peut faire contre la charité. La médisance est le plus grave et malheureusement celui dans lequel on tombe assez facilement. Toutes ces petites plaintes qu'on fait contre les sœurs, sans beaucoup s'y arrêter, c'est vrai, sont néanmoins des médisances : « ma sœur une telle n'est jamais exacte à l'Office, on ne peut pas compter sur elle ; elle est toujours si occupée qu'on ne peut lui demander de services, etc. ». Au lieu de faire ces confidences charitablement l'une à l'autre, pourquoi ne pas vous adresser à la supérieure qui peut ou excuser la sœur ou la corriger. Ou encore après avoir demandé à la supérieure la permission requise pour avertir vos sœurs, pourquoi ne pas vous mettre à genoux, soit au réfectoire soit à l'obéissance, et l'avertir de sa faute dans la charité de Notre-Seigneur ?

Ah ! c'est que ce n'est pas agréable de faire des avertissements, on aimerait mieux être avertie cent fois que d'en faire un et alors on manque à la charité ! Il faudrait cependant savoir donner cette preuve d'affection à vos sœurs. À propos de ce que nous devrions toujours excuser le prochain, je me rappelle cette histoire d'une sainte âme dans le monde, devant laquelle on n'osait prononcer la moindre parole contre la charité. Un jour cependant on se hasarda à parler mal du diable, disant qu'il n'avait que ce qu'il méritait mettant tout le mal qui se commet sur son compte, etc. que croyez-vous qu'elle dit ? « Ah, n'est-il pas assez malheureux le pauvre diable, sans qu'on parle mal de lui » !

Il y a une enfant en classe que je pourrais citer comme un exemple quant à ce qui regarde la charité. Elle est dévouée d'un dévouement naturel, il est vrai, mais voit-on jamais Cécile Franchome¹ se plaindre de quelqu'un, critiquer ses maîtresses ? Non, elle voit tout en bien, prend tout en bonne part, on dirait qu'elle ne vit qu'avec des anges. Si ce naturel heureux ne se donne pas, il s'acquiert par l'habitude de se vaincre, de ne pas donner cours à ce fond de malice qui nous porte à voir la paille dans l'œil de nos frères. Vous savez que l'habitude est une seconde nature.

Nous nous appliquerons toutes à une vertu en particulier, soit à l'obéissance, à l'exactitude, au silence.

Je désirerais que la vertu des filles de l'Assomption soit par-dessus tout la charité : la charité qui est Dieu, – *Caritas Deus est* – et qui faisait dire à l'apôtre saint Jean : « Nous sommes nés de Dieu. » « Qui aime est né de Dieu². »

1. Cécile Franchome est entrée au pensionnat de Chaillot à l'âge de 13 ans en novembre 1852. Elle y restera jusqu'en juillet 1854.

2. 1 Jn 4, 6 et 7.